

Madame
Jean-François Bovard
Pré Mousquetaire
1372 Bavois

Cully, le 8 novembre 2003

Chère Madame,

C'est avec tristesse et émotion profondes que nous avons appris que votre époux Monsieur Jean-François Bovard n'était plus.

Au travers de ces quelques lignes, les membres de la municipalité et leurs collaborateurs traduisent leur pensée à votre égard en ces pénibles circonstances car, se sentir pensé, peut constituer un baume salvateur de l'esprit.

Ils partagent d'autant plus votre douleur qu'ils se représentent combien il est dur de devoir se séparer d'un être particulièrement cher. Et, quand bien même cette question demeure sans réponse, ils ne peuvent chaque fois s'empêcher de se la poser : Pourquoi faut-il, trop tôt, passer par cette voie incontournable de la vie ?

Monsieur Bovard a été enlevé dans la force de l'âge départ qui va créer un grand vide dans la société quand on sait tout ce qu'il a accompli d'extraordinaire par son art.

Ainsi s'en est allé cet être sympathique, intelligent, volontaire, au caractère jovial et affirmé qui a marqué de son empreinte et honoré notre commune, notre canton, notre pays et le monde musical dans son ensemble; aussi, s'il est vrai que le départ de Monsieur Bovard créera un grand vide, chez vous et partout ailleurs, il n'en demeure pas moins que chacun en conservera un souvenir reconnaissant et lumineux.

Pour cet artiste, nul n'était besoin d'explicitier le nom et l'adjectif "musicien" tant ils parlent d'eux-mêmes, leur évocation seule, pour une personnalité de ce monde exceptionnel, enchanteur, prenant une dimension, une signification rendant tout commentaire superflu.

Jean-François Bovard n'aurait su nous contredire, lui qui faisait partie de cette famille de talents, jonglant avec notes, clés, portées, tonalités, sans passer sous "silence"...il y en a aussi ! les instruments, en d'autres termes avec toutes les composantes de cette immense partie de l'art, de la culture que constitue LA MUSIQUE.

Nous nous rappelons que Boris Senff avait sous-titré l'article qu'il avait rédigé sur ce talentueux musicien-compositeur, paru dans la grande presse, édition de "24 Heures" du jeudi 24 juin. 2001, par cet apophtegme "Un pays sans art, ce n'est pas un pays".

Nous l'avions évidemment lu avec intérêt et satisfaction certes, mais avec fierté aussi eu égard au statut "musical" de M. Bovard au sein de notre Commune, de notre district, puisque ce journaliste nous apprenait que la Fondation vaudoise pour la promotion et la création artistique lui avait attribué son grand prix qui, en même temps, marquait le 15ème anniversaire de cette fondation.

Cet événement a pris une valeur d'autant plus significative quant il est lié à la personnalité de ce chef tant il est vrai que, par ses talents d'interprète, de compositeur, et de directeur, il méritait pleinement cette distinction car il faisait partie des grands de notre époque.

Cully, la région et le pays, mais plus près de nous la "Lyre de Lavaux" avait la chance de le compter au nombre de ses citoyens de valeur, en soulignant combien il a donné à son art et, par là même, aux amis musiciens qui l'ont suivi ...à la baguette.

Outre les nombreuses oeuvres qu'il a composées, nous nous souvenons entres autres, beaucoup d'autres, de celles de grande envergure qu'il a réalisées pour la Fête des Vignerons de 1999, il a renouvelé la performance de se "hisser" au niveau des "ténors" des compositeurs de notre génération, de notre temps, puisqu'en toute modestie il monte au perchoir - sans connotation ...vocale ou politique - des grands de la musique, nom pris dans son sens large, de notre pays, voire au-delà.

Mais il ne se contente pas de composer, puisqu'il a aussi dirigé, en l'occurrence les quelque 1'500 musiciens sauf erreur, notamment lors de la journée vaudoise de l'expo 02.

Nous arrêterons là cette lettre car il y en a tant et tant à dire qu'il faudrait des pages et des pages pour citer l'oeuvre que M. Bovard a réalisée.

C'est en vous réitérant notre marque de sympathie que nous vous prions de croire, chère Madame, en vous sachant gré de faire part de notre message à votre famille, vos amis et connaissances, à l'expression de nos sentiments féaux et respectueux.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE	
<i>Le syndic</i>	<i>Le secrétaire</i>
 <i>Michel Fouvy</i>	 <i>J.-D. Meylan</i>